

tentats sacrilèges ; vous avez compté les jours de la captivité de vos deux grands serviteurs, Pie IX et Léon XIII ; vous connaissez les prières qui vous sont adressées par les cœurs les plus purs et les plus généreux ; souvenez-vous de vos miséricordes, faites éclater votre puissance, rompez les liens de votre vicaire captif et rendez-lui l'autorité débonnaire dont vous l'avez investi pour le gouvernement de votre Eglise,

DOM BENOIT.

LE PAPE ET L'EMPEREUR

1804-1814

L'article suivant est dû à la plume de M. Henri Welschinger, l'un des hommes qui connaissent le mieux l'époque napoléonienne, et s'appuie sur les documents les plus récemment publiés. Il est d'une lecture extrêmement intéressante. Nous l'empruntons à la *Quinzaine* du 16 mars 1898.

Les lettres inédites de Napoléon qu'un archiviste érudit, M. Léon Lecestre, a extraites des cartons des Archives nationales, où les avait longtemps retenues une surveillance jalouse dont j'ai connu moi-même autrefois la rigueur et l'étroitesse, viennent enfin compléter le portrait de l'Empereur. Ce qui manquait, dans la Correspondance officielle parue de 1856 à 1869, pour la politique intérieure, la presse, le théâtre, les rapports entre l'Empire et le Saint-Siège, les relations intimes de Napoléon et sa famille, ces lettres le donnent aujourd'hui et très amplement. Je veux, en les utilisant ainsi que les anciennes lettres, en puisant également dans celles que le regretté comte d'Haussonville a fait connaître par son bel ouvrage sur *l'Eglise romaine et le premier Empire*, n'étudier ici qu'une seule question, renouvelée d'ailleurs par l'utile et intéressante publication de M. Lecestre : la politique personnelle de l'Empereur à l'égard du Pape et de l'Eglise.

Malgré la douloureuse surprise causée à Rome par l'apparition inattendue des Articles organiques, le Concordat avait donné à la Papauté une très grande satisfaction, parce que ce traité de paix semblait une véritable conquête sur l'esprit d'intolérance et d'athéisme qui avait trop longtemps prédominé en France. Dans son allocution au Consistoire, le 21 mai 1802, Pie VII, tout en exprimant l'espoir que les Articles organiques subiraient sur sa demande, d'importantes modifications, félicitait le Premier Consul d'avoir conçu et réalisé dans son pays le rétablissement de la religion catholique. Il disait que cette œuvre lui assurerait une célébrité incomparable dans la postérité ; il remerciait Dieu d'avoir inspiré à un homme illustre un dessein aussi louable auquel